

## Pratiquer la communication bienveillante

### Objectifs d'un atelier de pratique

Comme toute langue vivante, la communication bienveillante demande un entraînement régulier, un investissement suffisant et de la patience pour apprécier tous les bienfaits d'une communication fluide, vivante, créative. Pratiquer en groupe est une façon de vivre cet entraînement.

### Contenu

Chaque atelier se déroule généralement en cinq grandes parties :

- Un temps de centrage
- Un tour de connexion (attentes des participants)
- Des exercices et jeux d'approfondissement en communication bienveillante
- Des travaux d'écoute et d'expression à partir des situations concrètes apportées par les participants
- Un tour de fin : sentiment et besoins nourris, ou non, au cours de la rencontre.

### Méthode pédagogique

- Elle est construite de manière à permettre à chacun d'être coauteur de son évolution.
- Les démarches utilisées sont résolument interactives et coopératives.
- Tous les exercices proposés vous permettront de travailler sur des situations de votre vie personnelle ou de votre engagement en Église et d'intégrer rapidement ce que vous aurez appris.

### Conditions d'inscription

- Avoir suivi le module « *Cultiver une communication bienveillante (avec soi-même et avec les autres)* ».
- Le groupe peut avoir entre 6 et 12 personnes afin de faciliter les échanges avec chacun(e).

### Renseignements pratiques

#### INTERVENANT(S)

Gaël Droumaguet, prêtre. Certains ateliers de pratique sont co-animés par Viviane Davy. Tous deux sont formés en Communication Non Violente. Ils animent des sensibilisations à l'écoute depuis 2006.

## **HORAIRES et LIEU(X)**

- Les ateliers de pratique durent 2 heures ou 2h30 suivant un rythme défini entre les participants et le(s) animateur(s).
- Le calendrier des rencontres établi plus ou moins à l'avance est communiqué à l'ensemble des participants.
- Un atelier de pratique existe déjà à Lannion. Un autre pourra se faire à Saint-Brieuc en fonction du nombre de participants.

## **FRAIS**

- Libre participation aux frais

## **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS À :**

Service de formation permanente

81, rue Mathurin Méheut 22042 Saint-Brieuc cedex 2

Tél. : 02 96 68 13 40 – Mèl : [formationpermanente@diocese22.fr](mailto:formationpermanente@diocese22.fr)

Fait à Saint-Brieuc, le 19/09/17  
Gaël Droumaguet